Page du Bas-Canada. *Voir* Canada (province) en matière criminelle—Haute-Cour—Trois-Rivières, nouveau lieu de sessions, 1 Geo. IV, c. 8—Technologie.

*Pays européens. Voir* à préférence, Pays.

Police
Enquêtes sous les lettres étrangères, demande, 1-23.

Portail, Pierre (PC—Sainte-Marie)
Contrôle judiciaire en matière criminelle; projet de loi C-58, 2:14-5, 19.

Procédure (civile et de la pratique)
Spécialisée et différentiel, projet de loi, amendement visant à modifier un autre projet de loi à l'étude, irrecevable, 2:23.

Presse du Canada, Les
Demande d'assistance, prêts-ponts, pouvoirs d'urgence, pics—Trudeau, Wilson et Bennett puis Royal, Court Martin, élection, etc., 1:12, 15-6.

Procédure et Régissement
Comité, présidence provisoire à l'organisation et au fonctionnement, *Voir* Comité (1).
Projet de loi, amendement visant à modifier un autre projet de loi à l'étude, 2:9, 24-5.

Procès-verbaux et témoignages
Impression, 1:6.

Prompt à la Chambre, 1:2-3.

Reid, Jim (PC—St. Catharines)
Banque de Nouvelle-Écosse, 1:22.
Canada, 1:22-3.
Cause expédiée, 2:7.
Contrôle judiciaire en matière criminelle, 1:12-3, 2:42-4.
Entraide judiciaire en matière criminelle, projet de loi C-58, 1:22-3, 2:7, 9:10-11, 17-8, 24-5, G-5.
Pêches, 2:28.

Rodriguez, Raul (L—Parkdale—High Park)
Comité, 1:7-8.
Contrôle judiciaire en matière criminelle, 1:16-9, 2:9.
Contrôle judiciaire en matière criminelle, projet de loi C-58, 1:20-2, 2:9-14, 2:31-5, 39.
Pêches, 1:19.
Presse du Canada, Les, 1:16.

Rouleau d'organisation. *Voir* Comité.

Sénat du Canada. *Voir* Parlement du Canada.

Sénat de Québec de mars 1985. *Voir* Canada (province) en matière criminelle—Haute-Cour—Sénat.

Sénat, [illegible] de la T. (élargissement [illegible]), 1:[illegible].
Contrôle judiciaire en matière criminelle, projet de loi C-58, [illegible].

Sénat, le
[illegible] 1:[illegible], 2:[illegible].
[illegible], 2:23-4.
[illegible], 1:[illegible].
[illegible].

Sénégal, [illegible], l'amendement [illegible].
Projet de loi C-[illegible], 2:[illegible].
Régissement, etc., 2:23.
Contrôle judiciaire en matière criminelle—Traités—Immigration.

Sénat, le (Association [illegible] de la paix)
Entraide judiciaire en matière criminelle, projet de loi C-58, 2:23-4.

Canada. *Voir* Simplifiés, Jets.

Technologie de pointe. *Voir* Canada (province) en matière criminelle—Haute-Cour—Trois-Rivières, nouveau lieu de sessions de la Cour du Québec de mars 1985.

Témoins
Affaires extérieures, [illegible], 1:[illegible].
Commission spéciale des plaintes de police, 2:[illegible].
Demandes de bureaux [illegible], 2:4-23.
Gazette officielle du Canada, 2:39-40.
Hansard, *Voir* [illegible], 1:17, 19-20, 27-31, 2:11-20, 27-1.
Imprimé, 1:9-57, 29-31.
Langues officielles, [illegible] parlementaires, 1:10-1, 13, 13-7, 19-[illegible].

Transport, *Voir* Contrôle judiciaire en matière criminelle—Transport.

Trudeau, Pierre Elliott (L—Mont-Royal, P.C.), Premier ministre
Comité, 1:39-7.
[illegible]
Contrôle judiciaire en matière criminelle, projet de loi C-58, [illegible].
Pêches, 1:[illegible].
Presse du Canada, Les, 1:[illegible].

Turner, John (PC—Ottawa—Carleton), chef du parti libéral
Contrôle judiciaire en matière criminelle, projet de loi C-58, [illegible].
Pêches, 1:[illegible].
Presse du Canada, Les, 1:[illegible].

Vancouver, Ile de (Colombie-Britannique—France—Vancouver)
Contrôle judiciaire en matière criminelle, projet de loi C-58, [illegible].